

## **Communiqué de presse**

### **1125 organismes québécois réclament des investissements en logement social et communautaire**

**Montréal, le 20 février 2009** - À quelques semaines du budget, 1125 organismes de tous les milieux et de tous les coins du Québec demandent à la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget, de financer un plan ambitieux de relance du logement social et communautaire s'appuyant sur la reconduction et la bonification du programme AccèsLogis pour au moins cinq ans. Les lettres signées par ces organismes ont été apportées aujourd'hui au Ministère des Finances, à Montréal, par des représentants du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et de la Coalition pour l'habitation communautaire.

Selon Édith Cyr, porte-parole de la Coalition pour l'habitation communautaire, « la démarche conjointe de tant d'organismes démontre non seulement la pertinence du logement social et communautaire, mais aussi l'ampleur et la variété des besoins auxquels il répond ». Elle ajoute que ces appuis viennent s'ajouter à ceux déjà exprimés par l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Communauté métropolitaine de Montréal, les villes de Montréal et Québec, ainsi que de nombreuses autres municipalités. Au début de 2008, plus de 29 000 personnes avaient aussi signé une pétition réclamant la prolongation d'AccèsLogis pour une période de cinq ans.

Tout en reconnaissant les investissements déjà consentis par le gouvernement libéral, la Coalition et le FRAPRU estiment qu'il faut donner un horizon à plus long terme au développement du logement social et communautaire. À leur avis, cela s'impose d'autant plus que des projets totalisant 11 500 logements sont présentement en élaboration et qu'ils pourraient se réaliser au cours des prochaines années, si leur financement était assuré. Ces projets témoignent des besoins partout au Québec.

Ils rappellent qu'au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, s'était lui-même engagé par lettre à prolonger « le programme AccèsLogis Québec pour 5 ans à raison d'un minimum de 3000 nouvelles unités par année, pour un total de 15 000 nouveaux logements sociaux et communautaires ». Cet engagement avait été pris avant le budget fédéral qui a annoncé 450 millions \$ en deux ans pour la construction de nouveaux logements sociaux au Canada, dont près de 112 millions \$ devraient être disponibles pour le Québec.

### **Une réponse à la crise**

François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, pense que la crise économique fournit des raisons additionnelles d'investir à long terme dans le logement social et communautaire.

Il estime tout d'abord que le gouvernement a la responsabilité de protéger les personnes et les familles les plus vulnérables des contrecoûts de la crise : « Les récessions de 1981-1982 et de 1991-1992 ont toutes les deux fait augmenter de 40

**% le nombre de ménages locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu en loyer au Québec. Le gouvernement québécois doit faire sa part pour que ça ne se reproduise pas cette fois, d'autant plus que 203 000 ménages locataires sont déjà aux prises avec ce problème, selon les données du dernier recensement ».**

**Il soutient, par ailleurs, que des investissements en logement social contribueraient à la relance de l'économie, en permettant le maintien et la création de plusieurs milliers d'emplois dans des domaines comme la construction, mais aussi l'industrie manufacturière, l'industrie forestière et l'économie sociale.**

**Édith Cyr ajoute que « chaque dollar investi par le gouvernement dans le logement social et communautaire a des retombées immédiates d'au moins deux dollars dans l'économie ».**

**Le FRAPRU et la Coalition concluent que des investissements sur cinq ans en logement social et communautaire répondraient à un autre problème, soit la pénurie de logements locatifs et principalement de logements familiaux qui affecte maintenant 28 des 37 centres urbains de plus de 10 000 habitants à travers le Québec.**

**La Coalition pour l'habitation communautaire est formée de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, du Chantier de l'économie sociale, de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et du Réseau québécois des OSBL d'habitation.**

**- 30 -**

**Pour plus d'informations**

**François Saillant, FRAPRU (514) 522-1010 ; (514) 919-2843 (cellulaire)**

**Marcellin Hudon, Coalition pour l'habitation communautaire (514) 849-8547; (514) 238-2536 (cellulaire)**